

COMMUNIQUE

Anzin, le 22 juin 2017

USAGE SAUVAGE DES POTEAUX D'INCENDIE :

ALERTE SUR LE NIVEAU DES RESSOURCES EN EAU DU VALENCIENNOIS

Depuis une dizaine de jours, les équipes de l'Eau du Valenciennois multiplient les interventions afin de refermer des poteaux d'incendie vandalisés pour se rafraîchir, dans différents quartiers de l'arrondissement. Ce jeu à haut risque impacte la nappe phréatique dont le niveau est aujourd'hui, au plus bas dans notre région.

PLUS DE 30 MILLIONS DE LITRES D'EAU PERDUS

Depuis le début de la canicule, ce sont des dizaines de poteaux d'incendie qui sont ouverts quotidiennement « par jeu » pour se laisser arroser par le geyser d'eau. Un amusement qui n'est pas sans conséquence puisque les pertes en eau occasionnées s'élèvent aujourd'hui à plus de 30 millions de litres.

Ce phénomène se double d'une inquiétude croissante quant au niveau des ressources de notre région, à l'arrivée de l'été.

En effet, l'hiver 2016 ayant été particulièrement sec, il n'a pas permis de recharger les nappes phréatiques. Le niveau relevé aujourd'hui est très préoccupant car situé bien en deçà du niveau habituel.

Plusieurs milliers de m³ supplémentaires doivent ainsi être produits chaque jour, en plus de la consommation habituelle, pour faire face à l'utilisation frauduleuse des poteaux d'incendie. Afin de maintenir l'alimentation en eau, les techniciens de l'Eau du Valenciennois assurent le complément en sollicitant des réserves en eau initialement prévues pour gérer la période de sécheresse ou en cas d'incendie.

Du fait de cette insuffisance des ressources, il est possible que des baisses de pression, voire des ruptures d'alimentation, surviennent dans les prochains jours, pour les riverains habitant à proximité des poteaux d'incendie ouverts.

UN PHENOMENE AUX CONSEQUENCES GRAVES ET MULTIPLES

L'ouverture des poteaux d'incendie est un acte professionnel que seuls sont habilités à pratiquer les pompiers et les techniciens de l'Eau du Valenciennois. Les opérations sauvages fragilisent le réseau d'eau potable en provoquant des chutes de pression brutales et des « coups de bélier ». Les risques de rupture de canalisations sont, de fait, augmentés et la défense incendie est moins sécurisée.

L'Eau du Valenciennois rappelle aux habitants que le maniement des poteaux d'incendie par un particulier, est strictement interdit. Toute ouverture est répréhensible par la loi. Les contrevenants s'exposent donc à une amende sévère.

Enfin, le maniement des poteaux d'incendie est un acte potentiellement dangereux puisque la pression sur certains de ces équipements peut atteindre 9 bars. Le risque de projection d'une pièce qui se décroche sous la pression est important et peut causer des dommages corporels graves.

Contacts presse

Marielle Harbonnier
L'Eau du Valenciennois
+33 687605852
Mel : marielle.harbonnier@suez.com